

Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour...

Frédéric SAWICKI

La façon dont sont généralement pensés, dans les sciences sociales, les mouvements sociaux et les partis politiques ainsi que leurs relations est un excellent révélateur des effets de méconnaissance induits par les excès de la division du travail scientifique. Comme le soulignent Stéphanie Dechezelles et Simon Luck dans l'introduction à cet ouvrage, les « spécialistes » des mouvements sociaux et ceux des partis, mais aussi ceux des organisations syndicales et du monde associatif, ont développé au fil du temps leurs propres problématiques et leurs propres instruments d'analyse en prenant de moins en moins la peine de les confronter mutuellement, au risque d'autonomiser par trop leur objet d'étude¹. Là où les premiers ont privilégié la question de la mobilisation (des ressources humaines, matérielles, cognitives et symboliques), de ses conditions de félicité et de ses effets (notamment en fonction de la « structure des opportunités politiques » dans laquelle ils se déploient), les autres ont eu tendance à donner la primauté à la question de l'institutionnalisation (bureaucratisation, professionnalisation, cartellisation...), avec une attention particulière, de la part des spécialistes des partis, à la sélection des dirigeants et des « demandes », autrement dit au travail de courtage effectué par les organisations politiques.

Si elle n'a bien sûr pas été totalement écartée, la question de l'institutionnalisation de tel ou tel « secteur du mouvement social » (l'environnement, le féminisme, la défense des droits de l'Homme...) est demeurée beaucoup plus rarement étudiée que dans le cas des syndicats et des partis politiques. Comme le note Mary Fainsod Katzenstein, « les spécialistes des mouvements sociaux associent communément l'institutionnalisation avec la démobilitation » et considèrent que « les mouvements sociaux sont nécessairement extra-institutionnels² ».

1. Seule la sociologie du militantisme, singulièrement en France, s'est efforcée de décloisonner les terrains et les objets. Cf. SAWICKI F. et SIMÉANT J., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 1, 2009, p. 97-125 et FILLIEULE O. et PUDAL B., « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », FILLIEULE O., AGRİKOLIANSKY E. et SOMMIER I. (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 163-184.

2. FAINSOD KATZENSTEIN M., « Stepsisters: Feminist Movement in Different Institutional Spaces », MEYER D. et TARROW S. (ed.), *The Social Movement Society: Contentious Politics for a New Century*, Lanham, Rowman & Littlefield, 1998, p. 195.

À l'inverse, le travail de mobilisation multiforme qu'opèrent les partis pour consolider leurs soutiens ou en conquérir de nouveaux, pour imposer des enjeux ou diffuser certaines représentations a été de plus en plus délaissé au profit d'une assimilation de ces derniers à des entreprises utilisant les ressources publiques et manipulant les règles institutionnelles pour asseoir leur monopole collectif sur la compétition électorale³. Quand elle est analysée, la mobilisation partisane est le plus souvent réduite aux stratégies de communication, co-élaborées avec des agences spécialisées en la matière, en direction des médias de masse à l'occasion des campagnes électorales. Même des partis récemment constitués comme les partis écologistes ou les partis apparus dans les pays d'Europe centrale et orientale au cours de la troisième vague de démocratisation ont été plus souvent étudiés sous l'angle organisationnel ou institutionnel que sous l'angle sociétal⁴.

Au total, tout se passe comme si les spécialistes des mouvements sociaux, et en particulier des « nouveaux mouvements sociaux » réputés anti-autoritaires et anti-hiérarchiques, avaient contribué à reproduire involontairement la représentation enchantée de mouvements faiblement institutionnalisés recourant essentiellement à des actions protestataires, tandis que les spécialistes des partis et des syndicats avaient accredité celle d'organisations hyper-professionnalisées mues avant tout par leur propre survie et usant quasi exclusivement de moyens conventionnels de persuasion. Il est peu étonnant, dans ces conditions, que les interdépendances entre ces trois univers de l'action collective aient été pensées de manière fonctionnelle et qu'elles aient été appréhendées à un niveau macrologique ou structural. Dans cette perspective, les mouvements sociaux sont censés se développer pour porter des revendications par la protestation que ne prennent pas en charge les partis (ou les syndicats et les groupes d'intérêt) et ont d'autant plus de chances de les faire entendre que le système des partis est très concurrentiel ; tandis qu'à l'inverse, les partis apparaissent d'autant plus réceptifs aux revendications portées par les mouvements sociaux que celles-ci peuvent leur faire gagner des suffrages et qu'elles sont congruentes avec leurs marqueurs identitaires.

3. On reconnaît ici le cœur de l'hypothèse de la cartellisation des partis, présentée par ses concepteurs, Richard S. Katz et Peter Mair, comme un phénomène relativement récent découlant notamment de la dépendance croissante des partis, dans les démocraties occidentales, vis-à-vis des ressources publiques. La problématisation de la monopolisation de la compétition politique par des organisations spécialisées dans « la pêche aux voix » remonte cependant plus largement à la fin du XIX^e siècle. On trouvera une excellente présentation des applications et des controverses autour de cette question dans AUCANTE Y. et DEZÉA. (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008 où est notamment traduit l'article séminal de KATZ R. S. et MAIR P., « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, vol. 1, n° 1, 1995, p. 5-28.

4. Concernant les anciennes démocraties populaires, les travaux de Magdalena Hadjiisky sur la République tchèque et ceux de Cédric Pellen sur le mouvement *Samoobrona* en Pologne montrent que ces deux approches ne sont pas inconciliables. Cf. HADJIISKY M., « Des leaders "sans parti". Engagement résistant et désengagement dirigeant : les anciens dissidents en République tchèque », ARNAUD L. et GUIONNET C. (dir.), *Les frontières du politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 293-323 et PELLEN C., *Sociologie d'un groupement politique illégitime. Le mouvement Samoobrona (Autodéfense) en Pologne (1991-2010)*, Thèse de science politique, IEP de Bordeaux, 2010, ainsi qu'*infra* sa contribution à cet ouvrage.

Des frontières mouvantes

Cette problématisation a fait l'objet de maintes critiques au cours des deux décennies écoulées. Le rôle, souvent central dans les mouvements sociaux, des militants poly-engagés ou préalablement socialisés dans des organisations de jeunesse, des organisations religieuses, des syndicats ou des partis politiques⁵ mais aussi l'aide logistique, parfois décisive, fournie à ceux-ci par les partis, les élus ou les syndicats, ont été soulignés⁶. Au-delà de l'étude de mobilisations particulières, des chercheurs français travaillant sur les partis se sont distingués en mettant en évidence le rôle *structurant* de certains milieux socio-politiques. Ces recherches ont débouché sur la mise en cause d'une conception trop cloisonnée des organisations partisans, syndicales et associatives et des mouvements sociaux⁷. La mise en évidence de réseaux d'acteurs multipositionnés qui a conduit à l'élaboration de la notion de « milieu partisan » a visé précisément à souligner, pour reprendre le vocabulaire d'Alain Degenne⁸, que les « cercles sociaux » qui mettent en relation les acteurs de ces milieux ne sont pas simplement des relations d'échange ou d'interconnaissance, mais sont aussi des relations de sens fondées sur des normes et des valeurs en partie partagées.

Autrement dit, les partis politiques dans les régimes démocratiques ne sont pas et peuvent difficilement être des institutions fermées, même si, comme le rappelle Angelo Panebianco⁹, leur degré d'ouverture est très inégal. Leurs dirigeants et leurs élus se doivent de répondre aux interpellations d'organisations et de mouvements revendicatifs de tout ordre, surtout quand elles émanent de leurs groupes de référence, trouvent un relais au sein du parti – fût-ce au sein de fractions minoritaires – et/ou mettent en avant les mêmes valeurs que celles défendues par le parti. Comme le montre fort bien ci-après Mathieu Dubois à propos de l'attitude des dirigeants du SPD vis-à-vis du mouvement étudiant allemand des années post-68, les revendications pacifistes, l'appel à une démocratisation de l'enseignement supérieur, à plus d'égalité entre hommes et femmes

5. On se bornera à citer à l'appui de cette thèse, la grande enquête collective engagée par Isabelle Sommier et Éric Agrikoliansky sur le mouvement altermondialiste. AGRIKOLIANSKY E. et SOMMIER I. (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste. Le second Forum social européen*, Paris, La Dispute, 2005.

6. On trouvera une série d'exemples dans l'introduction écrite par Jack A. Goldstone au livre qu'il a dirigé : GOLDSTONE J. A. (ed.), *States, Parties, and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 1-24.

7. Outre nos propres travaux sur le Parti socialiste (*Les réseaux du parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997), nous pensons aux thèses de Julien Fretel sur l'UDF (*Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, Thèse de science politique, université Paris 1, 2004), de Julian Mischi sur le PCF (*Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010), de Florence Johsua sur la LCR (*De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, Thèse de science politique, IEP de Paris, 2011), de Daniella Rocha sur le PT brésilien (*Le parti des travailleurs à l'épreuve du pouvoir. Le PT dans le district fédéral au Brésil (1980-2000)*, Thèse de sociologie, EHESS, 2007) et d'Hélène Combes sur le PRD mexicain (*Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Khartala, 2011). Pour ces deux dernières, voir leur contribution à cet ouvrage.

8. DEGENNE A., « Un langage pour l'analyse des réseaux sociaux », *L'esprit des lieux. Localité et changement social en France*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, p. 291-312.

9. PANEBIANCO A., *Political Parties. Organization and Power*, Cambridge, Harvard University Press, 1988 (1^{re} éd. 1982).

portés par ce mouvement pouvaient d'autant moins être ignorés par le SPD qu'ils étaient relayés par les Jeunesses socialistes (JUSOS) et qu'ils étaient en adéquation avec l'identité du parti.

Les mécanismes par lesquels s'opèrent la remontée et le tri des « interpellations » n'en sont pas moins divers. Ils ne se traduisent qu'exceptionnellement par la cooptation de certains membres ou leaders des mouvements au sein du parti comme l'illustre par exemple la difficulté du parti socialiste et du parti communiste en France à accueillir sur leurs listes des candidats militant dans des associations de jeunesse ou de quartier issus de l'immigration maghrébine¹⁰. Le degré de centralisation du parti, les propriétés sociales de son groupe dirigeant, sa démographie, le fait d'être dans l'opposition ou au gouvernement, le mode de scrutin qui prévaut pour les élections, déterminent en partie ce degré d'ouverture. La thèse avancée dans cet ouvrage par Grégory Hû et Clément Desrumaux d'une autonomisation croissante du champ politique et de l'espace des mouvements sociaux et, par voie de conséquence, d'une instrumentalisation ou encore d'une « professionnalisation des rapports partis-mouvements sociaux » nous semble dès lors discutable si elle est conçue comme une tendance générale et irréversible et non comme un état temporaire et instable dont il faut expliquer, cas par cas, les raisons.

La différenciation des secteurs d'activités (syndicales, associatives, mouvementistes, partisans) se manifestant par l'émergence et la consolidation d'institutions spécialisées ayant leurs finalités propres et en partie concurrentes est bien sûr indéniable, même si elle prend des formes variables selon les milieux partisans¹¹ et selon les pays. Ce que Jacques Lagroye a nommé la « fonctionnalisation » constitue de fait le principal mode de légitimation des syndicats, des partis ou de certaines organisations des mouvements sociaux. En tant qu'institutions, ceux-ci justifient leur raison d'être en s'efforçant de faire croire à leurs publics qu'ils remplissent un rôle irremplaçable voire exclusif¹². Ce faisant, toute « sortie de rôle » apparaît comme une transgression difficile à justifier : un syndicat qui appelle à voter pour un parti ou qui sort du cadre de la défense des salariés pour proposer des réformes plus globales, un parti qui utilise les élections à des fins

10. Cf. GEISSER V., *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997 et MASCRET O., *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute, 2003. Sur les mécanismes ayant conduit à la clôture sociale du Parti socialiste et la rétractation de ses réseaux militants à partir des années 1980, nous renvoyons à LEFEBVRE R. et SAWICKI F., *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du croquant, 2006.

11. La permanence, en dépit de multiples tensions qui découlent souvent de divergences d'orientation politique, de forts liens entre les organisations associatives, syndicales et partisans du milieu communiste en France en fournit une illustration.

12. « La *fonctionnalisation de l'institution* peut être vue comme l'ensemble des processus qui tendent à privilégier un usage de l'institution et à conférer un sens collectif à cet usage. [...] Attribuer une fonction à une institution, ou à un ensemble d'institutions (l'administration, les forces de l'ordre, le système éducatif), c'est réduire à une signification sociale dominante l'ensemble des intérêts qu'elle permet de satisfaire et des relations qu'elle permet d'établir. » LAGROYE J. avec FRANCOIS B., SAWICKI F., *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Dalloz, 2006, 5^e édition (1^{re} éd. 1991), p. 152. Pour un état récent de la réflexion sur la sociologie de l'institution, cf. LAGROYE J. et OFFERLÉ M. (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011.

d'agitation ou un mouvement social qui présente à qualité des candidats aux élections s'exposent ainsi à des dénonciations multiples : celles des porte-parole des organisations rivales dans leur champ respectif, mais aussi celles des dirigeants d'organisations des autres champs qui critiquent dans le premier cas la politisation, dans le second et le troisième cas le non respect du suffrage universel, une confusion des genres, voire une absence de compétence. De même, au niveau individuel, les dirigeant.e.s ou les militant.e.s qui transgressent les frontières institutionnelles s'exposent à être dénoncés comme agissant au nom d'autres intérêts (« avec des arrière-pensées ») et de perdre ainsi tout crédit. Lilian Mathieu, dans sa contribution à ce livre, pointe avec finesse certains des dilemmes auxquels ces derniers sont soumis lorsqu'ils passent d'un univers à un autre. Jusqu'où intervenir dans le cadre d'un scrutin politique ? Sous quelle forme ? Un(e) leader ou un(e) militant(e) d'un mouvement social doit-il ou doit-elle se démettre de ses fonctions en cas de candidature à une élection ? Doit-on accepter la présence des représentants d'un parti politique dans une manifestation ? Ces questions sont des dilemmes pratiques que doivent gérer les acteurs en fonction de considérations contextuelles, mais aussi, on va le voir, culturelles et auxquels répondent les institutions en édictant des règles formelles et en développant des codes de conduite inégalement contraignants.

En effet, chaque système politique, mais aussi chaque milieu partisan et chaque groupement militant, à raison de son histoire singulière, de sa composition sociale et de ses objectifs, a inventé ses propres règles régissant les relations entre les différents types d'organisation s'investissant dans l'espace public local ou national. L'intervention dans l'arène électorale des syndicats, des porte-parole des groupes d'intérêt et des mouvements sociaux, mais aussi des Églises, est ainsi beaucoup plus admise aux États-Unis – où elle passe notamment par le financement des partis et des candidats – qu'elle ne l'est dans la France contemporaine. Un programme de recherche comparatif s'imposerait ici pour rendre compte de ces différences internationales. Par ailleurs, toutes les organisations, tous les milieux socio-politiques au sein d'un même système politique n'adoptent pas la même attitude par rapport au champ politique, n'ont pas la même conception de la division des rôles. C'est ce qu'illustre par exemple la diversité des positions des organisations syndicales en France vis-à-vis des enjeux électoraux et de la politique en général, et leur évolution dans le temps.

L'étude de Karel Yon sur Force ouvrière, qui s'appuie sur le concept de « style de groupe » emprunté à Nina Eliasoph et Paul Lichterman¹³ rappelle avec brio que la fixation des frontières entre le syndical et le politique varie d'une confédération syndicale à l'autre et occupe une place inégalement centrale comme marqueur identitaire en raison de l'histoire et de la sociologie propres à chacune¹⁴. La manière de définir cette frontière constitue au demeurant un

13. ELIASOPH N. et LICHTERMAN P., « Culture in Interaction », *American Journal of Sociology*, vol. 108, n° 4, 2003, p. 735-794.

14. YON K., *Retour sur les rapports entre syndicalisme et politique : le cas de la CGT-FO. Éléments pour une sociologie d'un « monde de pensée »*, Thèse de science politique, Paris 1, 2008 et « Quand le syndicalisme

marqueur identitaire et un élément central dans la stratégie de distinction des confédérations les unes par rapport aux autres. En réinvestissant les acquis des sociologies de l'engagement, du militantisme et des mouvements sociaux et en étant attentif à la fois aux interactions et à la doctrine produite par l'institution, K. Yon montre que la mise à distance de la politique est d'abord une *prescription de rôle*. Même si sa thèse ne se résume pas à cet unique point de vue, elle établit que c'est paradoxalement parce que de nombreux syndicalistes de FO manifestent un haut niveau de compétence politique et ont des engagements partisans et maçonniques, qu'ils respectent l'interdiction d'évoquer des préférences politiques dans les arènes syndicales, d'inscrire l'activité syndicale dans des finalités stratégiques, ou encore d'aborder des questions perçues comme non syndicales.

En posant que les styles de groupe sont le résultat syncrétique des caractéristiques de la culture civique nationale, de l'histoire propre des organisations militantes, des propriétés sociales de leurs membres, et des rôles sociaux institutionnalisés que leurs partenaires leur attribuent, N. Eliasoph et P. Lichterman parviennent de fait à concilier les acquis de l'interactionnisme symbolique, du néo-institutionnalisme et de la sociologie dispositionnelle¹⁵. L'intérêt de leur notion est de fournir un outil pertinent pour appréhender les cadres qui structurent le dicible et le pensable au sein d'un groupe en insistant sur le fait que la définition de ses frontières et la façon de penser la relation à l'extérieur (*group boundaries*) constituent, avec les liens internes (*group bonds*) et les normes langagières (*speech norms*), les trois dimensions constitutives d'un style de groupe. Parce que la construction à la fois institutionnelle et pragmatique des frontières entre champs reste un terrain de recherche largement à investiguer, les chercheurs travaillant sur les mouvements sociaux et ceux travaillant sur les partis politiques auraient ainsi tout à gagner à s'appuyer sur cette notion pour objectiver les styles de groupe ou, pour les groupes les plus institutionnalisés, les cultures

s'éprouve hors du lieu de travail. La production du sens confédéral à Force Ouvrière », *Politix*, vol. 22, n° 85, 2009, p. 57-79. Pour des éléments de comparaison avec la CFDT et la CGT, cf. DEFAUD N. *La CFDT (1968-1995). De l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 et PIOTET F., *La CGT et la recomposition syndicale*, Paris, PUF, 2009. Pour une mise en perspective historique, cf. MOURIAUX R., *Syndicalisme et politique*, Paris, Éditions ouvrières, 1985.

15. L'emprunt à la sociologie de Pierre Bourdieu est cependant davantage manifeste dans la première étude de P. Lichterman sur des associations environnementales (*The Search for Political Community. American Activists Reinventing Commitment*, New York, Cambridge University Press, 1996) que dans son dernier ouvrage sur les organisations civiques d'origine religieuse (*Evasive Togetherness. Church Groups Trying to Bridge America's Divisions*, Princeton, Princeton University Press, 2005).

d'organisation¹⁶ qui permettent à leurs relations de s'établir ou au contraire les empêchent¹⁷.

Un horizon en partie partagé

C'est peu dire que la notion de « structure des opportunités politiques » se situe à cent lieues de cette perspective constructiviste et socio-historique. En véhiculant l'image de deux champs imperméables l'un à l'autre, elle accrédite l'idée d'une antinomie radicale entre politique extra-institutionnelle et politique institutionnelle, entre mouvements sociaux et partis politiques¹⁸. De fait, cette notion conduit à faire l'économie des interactions entre les acteurs de ces différents champs, des coups qu'ils échangent, de l'évolution de leurs perceptions des situations lors des mobilisations, du rôle des précédents, de leurs alliances tactiques ou stratégiques, des effets découlant de leur multipositionnalité... En postulant qu'il est possible d'identifier les variables expliquant causalement l'émergence, le succès ou l'échec, non seulement d'un mouvement social donné, mais de tout mouvement social, les adeptes de cette notion débouchent le plus souvent sur des modélisations qui font beau jeu de la réalité historique et se révèlent *in fine* bien peu explicatives¹⁹.

16. Ceux qui se réfèrent à cette notion insistent généralement sur les croyances et le langage qui bornent le dicible et le pensable au sein d'une organisation et sur les dispositifs disciplinaires, au sens de Michel Foucault, qui contribuent à la conformation des membres aux rôles attendus par l'institution. À propos de partis politiques, cf. DECHEZELLES S., « Des vocations intéressées? Les récits d'engagement des jeunes de Forza Italia à l'aune du modèle rétributif du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 59 N° 1, 2009, p. 29-50 et AVRIL E., « L'impossible standardisation des pratiques militantes au sein du *New Labour*. Le cas de Finchley, section locale récalcitrante », *Politix*, vol 21, n° 81, 2008, p. 151-178. Ces études rappellent, s'il en était besoin, que des styles de groupe divers coexistent généralement dans les grandes organisations, créant du jeu pour les acteurs et des conflits.
17. Dans sa recherche comparative sur des groupes civiques américains d'origine religieuse, P. Lichterman identifie cinq styles : le style « en réseau » (*networker*), le « bénévolat par intermittence » (*plug-in style volunteering*), le style de la « critique sociale » (*social critic*), celui des « serveurs du social » (*social servants*), et celui « partenarial » (*partnership*). Seul selon lui ce dernier style encourage la réflexivité sociale et permet de créer des liens durables avec l'extérieur du groupe. L'analyse mériterait d'être appliquée à d'autres types de groupes intervenant dans d'autres champs que le caritatif ou le social et à d'autres pays. LICHTERMAN P., *Elusive Togetherness...*, *op. cit.* En France, cette piste a été explorée par HAMIDI C., *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica, 2010.
18. Son structuralisme et son positivisme ont fait l'objet de critiques parfaitement justifiées dont on trouvera un condensé dans la notice que Olivier Fillieule et Lilian Mathieu lui ont consacré dans FILLIEULE O., MATHIEU L. et PÉCHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 530-540. Pour plus de détails, cf. MATHIEU L., « Contexte politique et opportunités », FILLIEULE O., AGRIKOLIANSKY E. et SOMMIER I. (dir.), *op. cit.*, p. 39-54.
19. Pour une argumentation plus poussée, cf. CÉFAÏ D., *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2007, p. 271-330, ainsi que la contribution d'Antoine Roger dans ce même ouvrage. On ne fait que retrouver ici un problème épistémologique classique des sciences sociales déjà remarquablement formulé par John Stuart Mill au milieu du XIX^e siècle : « Les phénomènes sociaux pourraient dépendre de causes connues, le mode d'action de toutes ces causes pourrait même être réductible à des lois très simples, sans que, pour cela, il fût possible de traiter deux cas exactement de la même manière. La variété des circonstances dont les résultats dépendent dans les différents cas peut être telle que l'art soit incapable de formuler un seul précepte général, excepté celui d'observer les circonstances de ce cas particulier, et d'adapter nos mesures aux effets qui, d'après les principes de la science résultent de ces circonstances. [...] Les circonstances qui agissent sur la condition et la marche de la société sont

Nous considérons que le chercheur n'a d'autres choix, lorsqu'il s'intéresse à une mobilisation particulière et s'emploie à rendre compte des transactions et des collusions éventuelles entre acteurs des différents champs concernés que d'en rester à une « sociologie de l'événementiel » et de suivre les prescriptions de William H. Sewell, c'est-à-dire d'accepter « l'hypothèse de contingence radicale » et de trouver une voie alternative entre « stratégie historique » et « stratégie sociologique ». En effet, là où la première tend à noyer « les processus causaux cruciaux [...] sous un fatras de détails » sans les isoler « de façon suffisante pour que leur dynamique propre apparaisse clairement », la seconde, « si elle permet de spécifier efficacement les dynamiques causales d'un facteur, tend soit à ramener les autres facteurs causaux à la cause unique choisie [...] soit à les traiter comme un simple arrière-fond²⁰. » Cette voie alternative passe selon W. Sewell par le rejet de toute explication téléologique²¹, mais aussi par le recours à une « narration multicausale » qui s'attache à rendre compte à la fois des principales transformations structurelles qui rendent possible l'événement²² et de ce qu'il nomme, à la suite de Marshall Sahlins, la « structure de la conjoncture²³ ». Dans une démarche cousine de celle de Michel Dobry²⁴, W. Sewell plaide pour une prise en compte de la temporalité de l'événement, indissociable des luttes d'interprétation qui visent à lui attribuer un sens, réconciliant ainsi structuralisme et interactionnisme.

Dans cet esprit, l'analyse localisée et comparative, « configurationnelle » au sens éliasien du terme, proposée par Clément Desrumaux et Grégory Hù dans les pages qui suivent afin d'analyser les relations entre partis, élus et mobilisations collectives, illustre bien tout l'intérêt qu'il y a à déplacer le regard du niveau macrologique au niveau micrologique, des interdépendances aux interactions²⁵.

innombrables, et changent perpétuellement; et quoique tous ces changements aient des causes, et, par conséquent des lois, la multitude des causes est telle qu'elle défie tous nos efforts de calculs. Ajoutez que l'impossibilité d'appliquer des nombres précis à des faits de cette nature mettrait une limite infranchissable à la possibilité de les calculer à l'avance, lors même que l'intelligence humaine serait à la hauteur de la tâche. » MILL J. S., *Système de la logique déductive et inductive: exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique. Volume 2*, trad. française réalisée à partir de la 6e édition anglaise de 1865, Paris, Librairie philosophique de Ladrange, 1866, p. 466-467.

20. SEWELL JR. W. H., « Trois temporalités: vers une sociologie événementielle », BESSIN M., BIDART C. et GROSSETTI M. (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010, p. 127.

21. « Une explication téléologique consiste à attribuer la cause d'un fait historique, ni aux actions et réactions qui constituent le fait lui-même, ni aux conditions concrètes et spécifiables qui façonnent ou contraignent les actions et les réactions, mais plutôt à des processus abstraits et transhistoriques qui conduisent à un état historique futur. En d'autres termes, les événements d'un quelconque présent historique sont en fait explicables par des événements du futur. » *Ibid.*, p. 112.

22. W. Sewell voit dans l'analyse que fait Georges Lefebvre de la Révolution française comme combinaison de quatre révolutions en partie indépendantes (aristocratique, bourgeoise, municipale et paysanne) un modèle de cette démarche. *Ibid.*, p. 127.

23. SAHLINS M., *Des îles dans l'histoire*, Paris, Hautes Études/Gallimard/Le Seuil, 1989. Visant à concilier le structuralisme et l'histoire, celui-ci considère cette dernière comme « un dialogue entre les catégories reçues et les contextes perçus, entre la signification culturelle et la référence pratique. » *Id.* p. 150.

24. DOBRY M., *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

25. Sur le sens de cette distinction, nous nous permettons de renvoyer à SAWICKI F., « Les politistes et le microscope », BACHIR M. (dir.), *Les méthodes au concret*, Paris, PUF/CURAPP, 2000, p. 187-208.

En braquant le projecteur sur les calculs des acteurs, des entrepreneurs de mobilisation comme des professionnels de la politique, en resituant ceux-ci dans un contexte précis, ils soulignent combien les chances pour une mobilisation de voir inscrire sa revendication à l'agenda politique et de trouver des soutiens au sein du champ politique, ne sont pas réductibles à une série de variables (collusion entre acteurs, ampleur, médiatisation et forme de la mobilisation, type de cause).

Mais leur travail suggère également l'importance de *l'horizon* et du *tempo électoraux*. Dans un article déjà bien ancien, nous nous étions inspiré de Michel Dobry pour tenter de caractériser, tout comme ce dernier l'avait fait à propos des situations de crise politique, les propriétés structurelles des moments électoraux en démocratie, en les assimilant à des phases d'interdépendance tactique élargie se spécifiant par trois traits principaux formant système : 1. La dramatisation des coups échangés à mesure que le verdict électoral se rapproche ; 2. La tendance au « désenclavement des sites de confrontation » ou des arènes²⁶ ; 3. La prudence généralisée des acteurs. Tout en pointant le caractère poreux des conjonctures électorales²⁷, l'analyse restait cependant focalisée sur les groupes d'intérêt et sur le travail des élus et des partis pour anticiper, filtrer ou répondre à leurs sollicitations. Il convient désormais de renverser la perspective et d'inciter au développement des recherches sur la manière dont les échéances électorales sont anticipées par les entrepreneurs de causes et dont les acteurs politiques sont tenus de les prendre en compte pour ajuster les réponses qu'ils leur apportent. Dans quelle mesure les entrepreneurs de mobilisation anticipent-ils les échéances électorales ? Dans quelle mesure celles-ci contraignent-elles leurs calculs et ceux des acteurs politiques et affectent l'attention et la signification que les journalistes accordent aux mobilisations ? Autant de questions de recherche qui restent encore largement à explorer.

Pour ce faire, il convient de considérer le tempo électoral (date de la prochaine échéance, type d'élection, enjeu construit de l'élection...) et l'horizon électoral (les attentes qu'en tirent les acteurs) non comme une variable ni non plus comme une « contrainte extérieure » à la manière d'une structure d'opportunités politiques, mais comme une structure au sens d'Anthony Giddens. Rappelons que pour le sociologue britannique, « les propriétés structurelles des systèmes sociaux

26. DOBRY M., *op. cit.*, p. 173 et s. « Les syndicats, les rédactions de journaux, la haute fonction publique, les milieux d'affaires, [écrivains-nous] sont autant d'espaces ou de milieux concernés, où chaque coup porté est en mesure d'avoir des conséquences sur l'arène centrale qui oppose les entourages immédiats des candidats. Que les hommes politiques apparaissent en période électorale comme ayant le monopole du discours politique ne signifie donc pas que la situation d'interdépendance ne soit pas élargie à d'autres acteurs. Les candidats se doivent en effet, d'anticiper toute initiative provenant de secteurs ou d'arènes "extérieurs" (une grève, une manifestation, une intervention publique d'un porte-parole d'organisation religieuse, un attentat terroriste, etc.) qui, en la circonstance, peut avoir dans leur esprit des conséquences considérables. » SAWICKI F., « Les questions de protection sociale dans la campagne présidentielle française de 1988 », *Revue française de science politique*, vol. 41, n° 2, 1991, p. 174.

27. Cette perspective a aussi fait l'objet d'une application à des terrains municipaux : SAWICKI F., « L'homme politique en campagne. L'exemple de l'élection municipale de Dunkerque en mars 1989 », *Politix*, vol. 7, n° 28, 1994, p. 127-139 et LAGROYE J., LEHINGUE P. et SAWICKI F. (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, CERAPS/CURAPP, 2005.

sont à la fois des conditions et des résultats des activités accomplies par les agents qui font partie de ces systèmes²⁸ » et que « les règles et les ressources engagées de façon récurrente dans les institutions sont les éléments les plus importants du structurel²⁹ ». Autrement dit, « le structurel n'est pas que contrainte, il est à la fois contraignant et habitant [...] [et] n'a pas d'existence indépendante du savoir qu'ont les agents de ce qu'ils font dans leurs activités de tous les jours³⁰ ». Dans cette perspective, les échéances électorales doivent être appréhendées à la fois comme un horizon d'action et une règle du jeu politique structurante, qui constitue à la fois une contrainte et une ressource pour les acteurs. L'horizon électoral est co-produit par l'ensemble des acteurs concernés par l'élection, lesquels accordent à telle ou telle élection sa signification en se référant souvent au passé; en retour, à la manière d'une institution, celui-ci les contraint. L'analyse du mouvement des chercheurs français, connu sous le label de Sauvons la recherche, de 2004-2005 fournit un très bon exemple de la façon dont l'horizon électoral affecte les stratégies des acteurs pris dans une mobilisation. Ce processus est d'autant mieux objectivable que cette mobilisation est comparable à une mobilisation d'un an antérieure et d'autres postérieures, concernant le même monde professionnel.

En décembre 2003, un noyau de chercheurs, majoritairement des biologistes parisiens des instituts Cochin, Necker, Curie et Pasteur, élabore une pétition intitulée « Le silence des agneaux ». Celle-ci demande au gouvernement le rétablissement de 550 emplois statutaires convertis en contrats à durée déterminée, la restitution aux laboratoires de recherche de crédits annulés pour raisons budgétaires et l'organisation d'un grand débat national sur la recherche³¹. Elle est lancée le 7 janvier 2004 sur Internet. Cette initiative connaît un succès inattendu. Le mouvement essaime très vite dans les principales villes universitaires où des collectifs locaux se constituent et organisent des assemblées générales, des collectes de signatures et des manifestations. Le site « Sauvons la recherche », largement ouvert, et la mise en place d'une liste de diffusion, favorisent les échanges et décloisonnent les disciplines; ils concourent à répandre le nom, le logo, les slogans et les arguments du mouvement³². Au bout de deux mois, 75 000 personnels de recherche de toute discipline et de tout statut, dont plusieurs grands noms de la science française,

28. GIDDENS A., *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, 1987 (1^{re} éd. 1984), p. 15.

29. *Ibid.*, p. 73.

30. *Ibid.*, p. 74.

31. Sur ce mouvement, on pourra lire avec profit l'essai de socio-analyse d'Isabelle Sommier: SOMMIER I., « Engagement et distanciation à Sauvons la recherche (SLR). Une sociologie des mouvements sociaux dans l'action », *Genèses*, n° 77, 2009, p. 137-151, ainsi que l'analyse localisée de SLR à Bordeaux réalisée par CADIOU S. et FRANQUEMAGNE G., « Des chercheurs en colère. Retour (d'expérience) sur une mobilisation », CADIOU S., DECHEZELLES S. et ROGER A. (dir.), *Passer à l'action. Les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 201-224. Pour notre part, nous avons été porte-parole de ce collectif dans la région Nord-Pas-de-Calais de février 2005 à 2007, puis membre du conseil d'administration une fois SLR transformée en association de 2007 à 2009. À ce titre nous avons directement participé et été directement tenu informé de ses débats.

32. Selon Erwanne Monthubert, co-animatrice du site Internet du mouvement (et épouse de Bertrand Monthubert), au plus fort de la mobilisation, le site reçoit 10 000 visites quotidiennes, soit un million entre janvier et mars 2004 et publie 600 articles. La liste de diffusion compte de son côté plus de 130 000

mais aussi 250 000 « citoyens solidaires » ont signé la pétition. Jamais en France le monde de la recherche ne s'était ainsi mobilisé autour d'enjeux propres.

Le succès de la mobilisation, qui débouchera sur la satisfaction de ses trois revendications en avril 2004, s'explique par la capacité de ses protagonistes à tirer au mieux partie du tempo électoral. Un an plus tôt en effet, l'annonce du gel des dépenses publiques de recherche et de la réforme des grands organismes avait déjà provoqué de nombreuses réactions d'hostilité et actions de protestation. Celles-ci étaient restées lettre morte. Les critiques émanaient des instances représentatives du monde de la recherche : d'une part, des membres du comité national du CNRS et des présidents de section du Conseil national des Universités (CNU), d'autre part les principales organisations syndicales : le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS), le syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESUP), tous deux membres de la Fédération syndicale unitaire (FSU), le syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN) de la CFDT et le Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS) de la CGT. En marge des syndicats, un petit noyau de scientifiques parisiens avait lancé à cette occasion deux initiatives qui connurent un réel succès, notamment parmi les biologistes particulièrement touchés par la baisse de 30 % des crédits de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Il s'agit dans un premier temps de la création, en mars 2003, du site Internet « Recherche en danger » par le mathématicien Bertrand Monthubert en collaboration avec Henri Audier, chimiste et membre du bureau national du SNCS et le biologiste Alain Trautmann, directeur de recherches au CNRS et, dans un second temps, du lancement d'un appel adopté en assemblée générale par le personnel des laboratoires de recherche de l'Institut Cochin le 4 avril 2003 dénonçant « la mort annoncée de la recherche publique ». Cet appel, baptisé ironiquement en référence à celui de Jacques Chirac en décembre 1978 « l'Appel de Cochin » et relayé par le site « Recherche en danger » fut signé par 7 500 personnes et précéda l'organisation, par le même groupe, le 10 avril 2003, d'un « enterrement de la recherche française » devant le Panthéon à Paris qui rassemblera 2 000 personnes. Le jour même, une intersyndicale de chercheurs (CFTC, SGEN-CFDT, SNIRS-CGC, SNCS-FSU, SNTRS-CGT) appelait à un rassemblement devant le siège parisien de l'INSERM. Ces protestations n'eurent alors qu'un effet marginal et n'entamèrent en rien la résolution du gouvernement Raffarin de mettre en œuvre ses projets de réforme du CNRS et de l'INSERM et de supprimer des postes statutaires pour leur substituer des contrats à durée déterminée³³. Le gouvernement adopta vis-à-vis de la protestation des chercheurs la même attitude que

abonnés. MONTHUBERT E., « À propos d'Internet et du mouvement des chercheurs », *Les États généraux de la recherche, 9 mars-9 novembre 2004*, Paris, Tallandier, 2004, p. 69-83.

33. Sur les mobilisations de 2003, cf. « Les chercheurs se mobilisent pour la défense de l'emploi scientifique », *Le Monde*, 28 juin 2003 et « Recherche publique : les chercheurs tentent de mobiliser l'opinion sur la baisse des crédits », *Dépêche AEF*, 9 avril 2003.

vis-à-vis des syndicats qui contestaient au même moment la réforme des retraites portée par le ministre des Affaires sociales, François Fillon³⁴.

Cette attitude du gouvernement n'est bien sûr pas pour rien dans l'augmentation du mécontentement qui a gagné le milieu de la recherche tout au long de l'année 2003 et dans la nécessité pour les chercheurs les plus mobilisés de changer de tactique. La perspective de l'échéance électorale devient alors un argument fort utilisé par ces derniers pour convaincre leurs collègues de recourir à des modes d'action plus radicaux ou du moins plus spectaculaires. C'est ce qui a conduit les initiateurs de la pétition « Le silence des agneaux », à accompagner celle-ci d'un appel aux directeurs de laboratoire et d'équipes à démissionner en fixant une date ultimatum (le 9 mars 2004) délibérément douze jours avant le premier tour des élections régionales. Cette stratégie des mains liées, fort bien décrite par Thomas Schelling³⁵, quoique risquée, permet d'afficher symboliquement la résolution des chercheurs; elle laisse aussi le temps aux militants d'amplifier la mobilisation et de convaincre les directeurs de laboratoire de se joindre à la protestation; elle a également pour conséquence d'amener le gouvernement à tenter de faire fléchir le mouvement en proposant des concessions au risque de le crédibiliser³⁶.

Mais la perspective des élections régionales – les premières consultations depuis 2002 –, construites par l'opposition et par la presse comme un test pour un gouvernement qui atteint un fort niveau d'impopularité – notamment en raison du mécontentement suscité par la réforme des retraites votée en 2003 – affecte également les calculs des responsables des partis de gauche. Elle les amène à appuyer activement le mouvement. Ces derniers ne se contentent pas de dénoncer les injustices du gouvernement qui « privilégie les restaurateurs au détriment des chercheurs », « le clientélisme » aux « dépenses d'avenir », mais ils apportent leur soutien aux actions qu'ils organisent. La première grande manifestation organisée par le mouvement le 29 janvier reçoit ainsi le soutien du PS et du Mouvement républicain et citoyen (MRC), de nombreux dirigeants du PCF et du PS s'affichant dans les défilés, tel par exemple Laurent Fabius à Paris. Ce soutien ne se dément pas. Fin février, le maire PS de Paris, Bertrand Delanoë, annonce qu'il met à disposition des chercheurs le grand hall de l'Hôtel de Ville afin d'accueillir dans un lieu propice en plein cœur de la capitale près de deux mille directeurs et chefs d'équipe démissionnaires venus remettre officiellement leur démission³⁷. Il justifie sa décision au motif que « le monde scientifique a

34. Une manifestation intersyndicale est organisée le 13 mai 2003 rassemblant plus d'un million de manifestants. Le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin y répond en déclarant: « C'est pas la rue qui gouverne! »

35. SCHELLING T. C., *Stratégie du conflit*, Paris, PUF, 1986 (1^{re} éd. 1960).

36. Le 27 février 2004, Claudie Haigneré, ministre déléguée à la Recherche, annonce le déblocage de crédits gelés et la création de 120 postes statutaires, sans faire céder le collectif qui non seulement réaffirme son objectif de 550 postes mais y ajoute la revendication de la création de plusieurs centaines de postes d'enseignants-chercheurs dans les universités. Le 6 mars, Jean-Pierre Raffarin, après avoir reçu le président et le vice-président de l'Académie des sciences, évoque son souhait d'injecter 3 milliards d'euros dans la recherche, là encore sans faire faiblir la résolution des porte-parole du mouvement.

37. 1450 directeurs d'unité et 2096 chefs d'équipe démissionneront effectivement au jour J.

plus que jamais besoin de la solidarité des élus ». Si le jour J le maire de Paris reste dans la coulisse, il se joint à la manifestation qui suit dans l'après-midi.

Cette stratégie se révèle efficiente. Elle capte l'attention des médias nationaux et régionaux qui consacrent de nombreuses unes et reportages aux conditions de travail des chercheurs de février à mars 2004. Elle conduit le président de la République à sortir de sa réserve le 17 mars 2004, sous la forme d'une lettre adressée à Alain Trautmann, porte-parole du mouvement. Il s'y s'engage à traiter « la question des débouchés des jeunes chercheurs » à travers l'adoption d'une loi d'orientation et de programmation fixant « le niveau des recrutements des chercheurs statutaires des établissements publics à caractère scientifique et technique comme des enseignants-chercheurs des universités ». Si cette lettre déçoit les chercheurs, elle leur fait prendre définitivement conscience de la menace qu'ils représentent et leur permet, une fois l'élection passée, d'accréditer, à tort ou à raison, leur responsabilité dans la défaite électorale cinglante subie par la majorité. La défaite consommée (la majorité ne l'emporte que dans deux régions métropolitaines sur vingt-deux), le Premier ministre et le président de la République se voient dès lors contraints de céder à leurs principales revendications pour sortir de l'impasse, d'autant qu'un autre scrutin, européen cette fois-ci, a lieu trois mois plus tard. La ministre déléguée à la Recherche, Claudie Haigneré, quitte le gouvernement, tous les postes supprimés dans les organismes de recherche et dans les universités sont rétablis et, surtout, l'organisation d'États généraux de la recherche à laquelle les militants de Sauvons la Recherche sont très étroitement associés est consentie.

Le tempo électoral a donc bien influencé l'issue du mouvement en tant qu'il a été un horizon qui a conditionné les calculs de l'ensemble des acteurs: chercheurs, acteurs politiques, journalistes. On peut en trouver une preuve *a contrario* en constatant qu'en dépit d'une mobilisation tout aussi importante, l'absence d'élections en 2005 et 2006, ne permettra pas aux chercheurs de contrecarrer les aspects qu'ils jugeront contraires à leurs propositions dans la loi d'orientation adoptée, fin 2005, dite Pacte pour la recherche, pas plus que la mobilisation des universitaires et des étudiants quelques mois après l'élection présidentielle de 2007 ne permettra la remise en cause de la loi sur l'autonomie des universités adoptée au cours de l'été.

Il ne suffit certes pas à un mouvement de se déployer dans un contexte pré-électoral pour réussir à mobiliser et se faire entendre. D'autres conditions sont nécessaires pour asseoir la crédibilité d'un mouvement. L'exemple du mouvement Sauvons la recherche le confirme: image globalement positive de la recherche et des chercheurs³⁸, soutiens de personnalités scientifiques prestigieuses, capacité à

38. Cette formulation demanderait bien sûr à être fortement nuancée: les dangers de la science, son inutilité sont également fréquemment présentes dans les représentations. D'où la stratégie là encore consciente, même si largement contrainte, des chercheurs mobilisés de mettre en avant la recherche bio-médicale, celle qui apparaît le plus utile, au travers notamment du symbole des « blouses blanches ».

définir précisément et à auto-limiter les revendications³⁹, collusion avec les organisations syndicales et les partis de gauche⁴⁰, dissonance entre le discours officiel du gouvernement visant à faire de la recherche une priorité nationale et la réalité des faits, souplesse des contraintes professionnelles, fort capital culturel, connivence avec les journalistes, dont beaucoup se retrouvent dans la dénonciation de la précarité, invention d'un mode d'action original, à forte portée symbolique... tous ces éléments expliquent la capacité du mouvement à s'organiser, à être perçu comme légitime et à se faire entendre. Mais ces derniers ne sont pas à mettre sur le même plan que le contexte électoral au risque de le réduire à une simple ressource parmi d'autres.

William Sewell a reproché à Anthony Giddens le caractère trop imprécis et flottant de sa définition du structurel entendu comme ensemble des règles et des ressources à la disposition des acteurs. Il a tenté d'en préciser les contours en distinguant ressources et règles et en insistant particulièrement, parmi ces dernières, sur l'importance des schémas culturels entendus au sens anthropologique comme « non seulement l'ensemble des oppositions binaires qui fournissent à une société ses instruments de pensée fondamentaux, mais aussi les différentes conventions, recettes, scénarios, principes d'action et habitudes de langage et de conduite qui sont construits à l'aide de ces instruments⁴¹ ». Pour lui, la répartition concrète des différentes ressources (humaines et non humaines) constitue des moyens d'action dont la valeur et la portée sont modelées par ces schémas culturels. Certains de ces schémas sont propres à certains secteurs de la société, d'autres sont plus largement partagés⁴². À bien des égards, la croyance

39. Le fort capital scientifique des animateurs du mouvement et la stratégie d'auto-limitation imposée par les « patrons » de laboratoire pour homogénéiser le mouvement est confirmé par l'analyse du collectif bordelais menée par S. Cadiou et G. Franquemagne (« Des chercheurs en colère. Retour [d'expérience] sur une mobilisation », *ibid.*), au risque de provoquer des tensions avec les responsables des organisations syndicales et les représentants des doctorants.

40. Beau-frère de Catherine Trautmann, ancienne ministre de la Culture socialiste, Alain Trautmann, bien que non membre du PS, bénéficie d'un préjugé positif des dirigeants du PS. Mais c'est surtout Bertrand Monthebert, qui devient le premier président de l'association Sauvons la recherche en 2005, qui assure le « go-between » avec le PS et les collectivités qu'il contrôle. Membre du cabinet du ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche, Claude Allègre en 1998, puis conseiller auprès du chef de la mission scientifique universitaire, Maurice Garden, de 1999 à 2002, il est adhérent du PS à Toulouse. Il deviendra secrétaire national à la recherche et à l'enseignement supérieur du PS en novembre 2009. Sa successeure à la présidence de l'association, Isabelle This Saint-Jean, non membre du PS, sera pour sa part élue conseillère régionale d'Ile-de-France en 2010 sur la liste conduite par Jean-Paul Huchon dans les Yvelines et deviendra vice-présidente chargée de la recherche et des universités du conseil régional. Dans ces deux cas, c'est bien leur rôle joué dans le mouvement qui est à l'origine de leur promotion politique. Localement plusieurs porte-parole régionaux du mouvement s'engageront en politique, pas forcément au PS, à l'instar de Catherine Jeandel, océanographe, pilier de SLR-Toulouse, élue conseillère régionale Europe-Ecologie en Midi-Pyrénées en 2010, ou Clotilde Gimond, cancérologue, candidate en seconde position aux élections municipales de 2008 à Nice sur la liste dissidente socialiste conduite par Patrick Mottard.

41. SEWELL Jr. W. H., « A Theory of Structure: Duality, Agency, and Social Transformation », *American Journal of Sociology*, vol. 98, n° 1, 1992, p. 7-8.

42. W. Sewell insiste sur la pluralité et l'enchâssement des structures qui gouvernent les pratiques dans une société donnée qui sont au principe de la « transposabilité » des schémas culturels d'un secteur social à un autre, de l'imprévisibilité de l'accumulation des ressources, et de leur polysémie, en un mot du changement social. *Id.*

dans le caractère crucial des élections est assimilable à un schéma culturel. Celui-ci ne fonctionne pas comme un carcan, mais il surdétermine la valeur des ressources mobilisables par un mouvement. Le crédit qui leur sera accordé par les responsables d'un parti sera fonction de l'impact électoral qui leur sera prêté. C'est dire aussi qu'un mouvement qui n'est pas sûr d'apparaître comme une menace a tout à perdre à engager une mobilisation à proximité d'une élection. Dans ce cas, le tempo électoral reste déterminant, mais opère de façon répulsive.

À l'invitation des deux chefs d'orchestre de cette publication, nous nous sommes efforcé dans cette contribution de pointer deux questions de recherche qui nous semblaient largement pendantes à propos des relations entre partis politiques et mouvements sociaux, en prenant la liberté d'inclure dans notre réflexion les organisations syndicales. D'une part, la question de ce qu'on peut appeler la *contextualisation structurelle* (institutionnelle et culturelle) des relations entre partis et mouvements sociaux qui doit être appréhendée à la fois au niveau national, sectoriel, organisationnel et local, au niveau des interactions et au niveau systémique. D'autre part, l'importance de l'horizon électoral des pratiques et des calculs qui s'impose, dans les démocraties, aussi bien aux membres et dirigeants des partis politiques qu'à ceux des mouvements sociaux. Dans les deux cas, nous nous sommes efforcé de dépasser l'alternative entre analyse historique et analyse sociologique au sens de William Sewell et de concevoir le processus de structuration à la manière d'Anthony Giddens. Ce faisant nous avons rejoint la démarche suivie ici par Antoine Roger, inspirée pour sa part par le plaidoyer de George Steinmetz en faveur d'une comparaison orientée vers la mise en évidence de « mécanismes causaux génératifs » et non vers la recherche de variables explicatives universelles⁴³.

De très nombreux chercheurs travaillant sur les mouvements sociaux et les mobilisations collectives, souvent socio-historiens, ont exploré une voie analogue depuis une vingtaine d'années, soit en retravaillant le concept de culture dans la lignée de Clifford Geertz⁴⁴, soit en retravaillant les concepts de structure et de cadre⁴⁵. Les recherches portant sur la genèse, les usages et les transformations

43. STEINMETZ G., « Odius Comparisons : Incommensurability, the Case Study, and Small N's in Sociology », *Sociological Theory*, vol. 22, n° 3, 2006, p. 371-400.

44. GEERTZ C., *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973; SWIDLER (Ann), « Culture in Action : Symbols and Strategies », *American Sociological Review*, vol. 51, n° 4, 1986, p. 273-286. En français, lire la synthèse critique de CEFAÏ D., « Expérience, culture et politique », CEFAÏ D. (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, 2001, p. 93-116. Il y rappelle que « la littérature anthropologique et historique sur les cultures politiques » a récemment « réhabilité la notion de contextes d'expérience et d'activité des acteurs [...] sous les rubriques des affectivités, des sensibilités, des imaginaires, des identités, des mémoires ou des projets. » *Ibid.*, p. 93.

45. GOFFMAN E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit, 1991 (1^{re} éd. 1974). Renouant avec l'esprit structuraliste de l'analyse goffmanienne, David Snow rappelle ainsi que « les cadres de l'action collective, comme les processus dont ils procèdent, sont insérés dans un contexte culturel plus large » ; ils sont influencés par des « structures de savoir » (les schèmes) desquels dérivent des « cadres cardinaux » (« master frame ») qui, à l'instar du langage des droits civiques, fonctionnent comme « des algorithmes majeurs qui contraignent les orientations et les activités ». SNOW D. A., « Analyse de cadres et mouvement sociaux », CEFAÏ D. et TROM D. (dir.), *Les formes de l'action collective*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2001,

des « répertoires d'action collective » et des « répertoires tactiques », selon la judicieuse distinction proposée par Olivier Fillieule⁴⁶ font ici figure de pionnières. Plus récemment, les recherches menées au sein du Groupe de sociologie politique et morale dans le cadre d'une sociologie pragmatique sur les « grammaires de la vie publique » entendues comme des « règles de cohérence et de pertinence, qui laissent néanmoins ouvert un champ de manœuvres à l'improvisation⁴⁷ » s'inscrivent dans cette même tendance. Les recherches sur les partis politiques sont malheureusement largement restées à l'écart de ce foisonnement théorique et empirique. La question des interactions et des interdépendances entre les partis politiques et les mouvements sociaux, mais aussi les syndicats et les groupes d'intérêt, saisie notamment sous l'angle de l'observation des mobilisations collectives constitue sans doute le meilleur biais pour mettre fin à cette anomalie et vivifier un champ de recherche quelque peu routinier⁴⁸.

p. 35. Cf. également BENFORD R. D. et SNOW D. A., « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, vol. 26, 2000, p. 611-639.

46. FILLIEULE O., « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », FILLIEULE O., AGRIKOLIANSKY E. et SOMMIER S., *op. cit.*, p. 77-99.

47. CEFAÏ D., « Expérience, culture et politique », *op. cit.*, p. 94.

48. Cet article prolonge l'analyse critique de la littérature sur les partis politiques proposée il y a dix ans dans SAWICKI F., « Les partis comme entreprises culturelles », CEFAÏ D. (dir.), *Les cultures politiques, op. cit.*, p. 191-212.